

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	526
<b>Artikel:</b>	Les femmes et la Société des Nations : les femmes à la XXVIe Conférence internationale du travail : (suite de la 1re page)
<b>Autor:</b>	D.S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263060">https://doi.org/10.5169/seals-263060</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

prochement international! Cinquante années de relations amicales, de travail en commun entre les Conseils nationaux d'un nombre toujours plus grand de pays dans tous les continents, ceci représente des millions de femmes groupées autour d'un même idéal magnifique qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de faire vivre.

L'Assemblée des déléguées tiendra ses assises à Edimbourg, du 11 au 22 juillet, sous la présidence de Mme la Baronne Boël, à laquelle S.M. le Roi des Belges vient de conférer le titre d'Officier de l'Ordre de Léopold en reconnaissance de la tâche accomplie par elle à la tête d'œuvres sociales et de bienfaisance.

En plus des discussions de résolutions émanant du Comité central, des Commissions du C.I.F., et des Conseils nationaux, il y aura de nombreuses, réceptions, dîners, invitations, où les déléguées des Conseils affiliés pourront faire plus ample connaissance. Car c'est de ces rencontres que l'on emporte le plus de bénéfice; les pays lointains vous deviennent plus familiers par l'intermédiaire de leurs représentantes, chez lesquelles l'on trouve des intérêts communs, des exemples à suivre, des suggestions nombreuses. Signalons en outre l'agrément d'une hospitalité très large offerte par les membres écossais du Conseil national britannique.

Le Comité de plusieurs séances spéciales, pour un nombre limité (100 à 300 personnes): le 12 juillet, une conférence sur *Mens sana in corpore sano*, au Grosvenor Hotel; le 13, une manifestation en l'honneur de Lady Aberdeen; le même jour, une invitation à l'Union chrétienne de jeunes filles de Grande-Bretagne, division écossaise; le 14, une causerie sur l'Ecosse, au Macvitties Restaurant. Le 14 juillet également aura lieu une réception au Parc zoologique, agrémentée de chœurs de pêcheurs en costumes du pays et de musique d'orchestre; le 16, une soirée écossaise au Mac Evan Hall, où l'on entendra des chants populaires et des cornemuses, et où l'on verra danser les fameuses danses nationales.

Une fois le Congrès terminé, des excursions sont prévues, par le pont de Forth, à Dunfermline, avec ses édifices historiques, et l'Institut Carnegie d'éducation physique; à l'Exposition de Glasgow, au Loch Kathrine, où une réception sera offerte dans des maisons privées. Enfin, Lady Aberdeen recevra à Haddo House un certain nombre de déléguées, dont cinquante joueront pendant trois jours de l'hospitalité personnelle des membres d'Aberdeen du Conseil.

Les femmes d'Écosse se font fêté de recevoir leurs succès du Midi, de l'Est et de l'Ouest, et elles recevront à bras ouverts toutes celles qui voudront se joindre aux déléguées des Conseils nationaux. Aussi engageons-nous vivement toutes celles qui tentent ce voyage, intéressante à plusieurs titres, à profiter de ses avantages. Celles qui arriveront à Londres le 7 juillet déjà pourront se rendre à Edimbourg en auto-car, en visitant au passage Cambridge, York, Carlisle, et au retour Chester et Ludlow.

La Présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Mme Clara Nef, Herisau, donnera volontiers tous les renseignements nécessaires à celles qui désirent faire partie de la délégation suisse ou l'accompagner comme compagnistes.

**Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés**



## Glancé dans la presse...

### A lire par les fédéralistes...

Nous empruntons à notre confrère La Solidarité (Neuchâtel), qui, lui-même les résume d'après le Bund, les détails suivants qui montrent l'état d'anarchie dans lequel nous vivons nos 25 Codes pénaux cantonaux, et prouvent que leur diversité tant prônée profite surtout... aux délinquants!

1. Un homme de 38 ans avait commis des vols dans plusieurs cantons. Il fut traîné devant les tribunaux, d'un canton à l'autre; il fut condamné une douzaine de fois si bien que ses peines se monteront à soixante ans d'emprisonnement! Un de ses complices qui avait commis autant de larcins, mais qui n'avait opéré que dans un canton, ne fut condamné qu'à une peine dérisoire. Où est la justice?

2. L'on se souvient de l'indignation que causa le krach d'un grand institut bancaire suisse, qui fit perdre des dizaines de milliers de francs aux petits épargnans qui avaient cru en l'authenticité des bilans publiés. L'un des dirigeants coupables habitait Lausanne. Les autorités bernoises

## Carrières féminines

### Le médecin-dentiste,

#### la femme médecin-dentiste

L'activité du médecin-dentiste basée sur une thérapie scientifique comprend deux branches très différentes: d'une part les soins opératoires, d'autre part les travaux de laboratoire.

Par soins opératoires on entend: le traitement des dents et des racines, les obturations, les extractions, la préparation de la bouche pour les travaux de prothèse, le traitement des maladies de la bouche, des gingivites et des parodontoses, la réduction des fractures des mâchoires, ainsi que certaines interventions chirurgicales, enfin l'orthopédie dentofaciale.

Le médecin-dentiste doit posséder également les connaissances techniques requises pour les travaux de laboratoire (prothèse). Dans la pratique, ils sont le plus souvent confiés à un mécanicien spécialisé; celui-ci travaille d'après les indications du médecin-dentiste, sous sa surveillance et sa responsabilité.

Il est nécessaire que le médecin-dentiste ait des connaissances en matière de pathologie, de rhumatologie et d'hygiène, afin qu'il puisse reconnaître une maladie générale d'après ses symptômes buccaux, et, cas échéant, la signaler. C'est la seule façon de collaborer efficacement avec le médecin et les autorités sanitaires dans le domaine de l'hygiène et de la prophylaxie.

Les études dentaires, et plus encore l'exercice de la profession, exigent certaines qualités physiques, morales et intellectuelles. Rappelons tout d'abord qu'il s'agit là d'une profession fatigante. Le praticien doit travailler debout, immobile, et souvent incliné en avant. Les personnes de constitution faible, ou ayant une difformité quelconque,

devront donc renoncer à choisir cette activité. En outre, comme le dentiste doit constamment fixer un point précis et qu'il impose ainsi une grande fatigue à ses yeux, il faudra que sa vue soit normale. Enfin il doit posséder une grande dextérité et avoir la main très légère.

Le médecin-dentiste doit être conscientieux, minutieux; la mémoire, le don de l'observation et le sens esthétique, la faculté de percevoir nettement les couleurs et les formes, lui sont indispensables. Les complications qui surviennent fréquemment au cours d'un traitement, les réflexes du patient, exigent du jeu des nerfs solides et un grand sang-froid. Il faut enfin qu'il soit affable, qu'il sache s'intéresser à ses patients et comprendre leurs difficultés et leurs anxiétés. L'étudiant ou l'étudiante qui se propose d'entreprendre des études dentaires doit posséder les aptitudes nécessaires et un goût marqué pour cette profession, car la formation théorique et pratique que donne l'Université ne saurait suppléer à l'absence de dispositions naturelles.

Pour être admis aux études dentaires et aux examens fédéraux, l'étudiant doit être de nationalité suisse et porter d'un certificat de maturité avec latin. La durée des études est de 9 semestres au minimum<sup>1</sup>. Le programme des études de médecine peut servir de base pour les quatre premiers semestres.

(*La fin au prochain numéro*)

(Communiqué par l'Association des femmes universitaires).

<sup>1</sup> Le règlement des études de médecine du 22 janvier 1935 n'est pas encore entré en vigueur actuellement concernant la prolongation de la durée des études. — Le règlement de 1925, encore valable pour cette seule disposition, exige 8 semestres.

— — —

## Deux résolutions du Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement

### Contre le bombardement des populations civiles

Le Comité des Organisations féminines pour la paix et le désarmement, très inquiet des manifestations récentes de la politique qui paraît résulter du choix délibéré de certains gouvernements d'employer des méthodes de bombardement aérien à l'égard des populations civiles, pour atteindre par la terreur des buts militaires auxquels ils n'arriveraient pas sans cela, le résultat de ces bombardements causant la mort d'innombrables innocents, et la destruction de biens privés,

Rend attentives ses organisations constituantes à la nécessité de vigoureuses protestations de la part des gouvernements comme de celle de l'opinion publique à l'égard de ces méthodes, contraires à toutes les dispositions du droit international, faute de quoi les bases morales de la civilisation risquent d'être détruites et tous les efforts des institutions internationales en faveur du progrès social rendus complètement inutiles par la menace croissante de guerre;

Par conséquent,

Insiste auprès de ses organisations constituantes pour qu'elles appellent leurs sections nationales à user de tout leur pouvoir, non seulement pour engager l'opinion publique à protester sans relâche contre la continuation de ces bombardements, mais aussi pour faire auprès de leur gouvernement les démarches les plus pressantes, afin qu'ils examinent tous les moyens de mettre fin à pareilles pratiques.

### Pour les réfugiés

Le Comité pour la Paix et le Désarmement des Organisations féminines internationales, Profondément ému par la situation tragique de centaines de milliers de réfugiés, auxquels doit être assurée la possibilité de vivre et de travailler, et constatant que leur situation n'a pas uniquement un caractère humanitaire, mais est une des causes de tension internationale actuelle, et exerce par conséquent une influence décisive sur la paix mondiale,

Salut l'initiative du gouvernement des Etats-Unis d'inviter de nombreux gouvernements à coopérer à l'institution d'un Comité spécial, dont la tâche sera de traiter certains aspects de ce problème.

Espérez sérieusement que la Conférence convoquée à cet effet à Évian le 6 juillet prochain réussira à trouver une solution à ces questions urgentes d'immigration et d'emploi.

demandèrent son extradition du canton de Vaud, mais le Conseil d'Etat vaudois s'y refusa parce que la définition de l'escroquerie, dans le code vaudois ne correspondait pas au délit en question!

3. Dans mon district, raconte un directeur de police, l'on m'annonça, un jour, que des voleurs se sont emparés d'outils, de volaille, de lapins et d'ustensiles de cuisine. Ils ont chargé le tout sur deux petits chars. L'on retrouve les traces du convoi qui, traversent la frontière cantonale. Je téléphone à mon collègue du canton voisin; l'on met tout à ma disposition pour la perquisition et l'arrestation. Les voleurs sont pris, mais des objets volés, l'on ne découvre plus qu'une planche à lessive; les voleurs avouent qu'ils avaient tout «livré» franco domicile à des amis, des receveurs, dans des baraquages voisins. Mais ces baraquages ne sont plus sur territoire cantonal. Cependant, nous sommes autorisés à nous y rendre. Nous rechargeons la marchandise sur les deux petits chars... et retour chez nous.

— Vous pouvez me confier les malfaiteurs, dis-je au fonctionnaire du canton voisin.

— Très volontiers. Mais emmenez-les tous!

— Je regrette. Les receveurs sont à vous! Ils n'ont rien commis dans notre canton!

— Selon notre code les receveurs sont jugés avec les voleurs. Il s'agit d'ailleurs d'une seule bande!

— Dans notre canton, on punit le délinquant où l'auteur a été commis. Prenez les receveurs, cher voisin!

La conversation dura jusqu'à ce que nous nous aperçussions qu'aucun juge n'était déclaré compétent pour punir ces receveurs! Ces voyous connaissaient les deux codes encore mieux que nous!

Ce qu'il en coûte d'être belle.

De Madame, journal belge, ces chiffres à côté desquels nous posons un point d'interrogation: tout cet argent n'aurait-il pu être employé à quelque chose de plus utile? quand bien même cette industrie nouvelle contribue à faire vivre des milliers de travailleurs...

Le ministère du Commerce des Etats-Unis vient de publier une statistique démontrant que les femmes américaines ont acheté l'année dernière pour 300 millions de crèmes diverses pour le visage, pour 180 millions de crayons pour les lèvres, pour 250 millions de poudre de riz, pour 180 millions de teinture pour les ongles, pour un milliard et demi de savon pour la peau.

### Couleur de péché mortel

Nous reproduisons d'après la Coopération (Bâle) ce croquis charmant signé Ludmilla Gassut.

Complaisamment, ma voisine d'autobus a ouvert son journal de mode à portée de mon regard, et j'entreprends de lire, en même temps qu'elle, l'affriolante description d'une «petite robe». Mais, dès les premières lignes, je m'arrête sans vouloir aller plus loin: car il est question d'une robe «couleur pétrole». Pouah! Que l'imagination de nos couturières est donc peu poétique et combien peu chatouilleux leur odorat!

Et quoi, Mademoiselle! Vous êtes jeune, vous êtes blonde et gentillette, et vous vous délectez à cette lecture? Et vous rêvez, peut-être, d'une robe couleur pétrole? Si donc, je n'aurais jamais cru ça de vous!

## Les femmes et la Société des Nations

### Les femmes à la XXVI<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

Miss Frida Miller, seconde déléguée沟 vernementale des Etats-Unis, ayant réuni lors d'un déjeuner intime les déléguées féminines à la Conférence autour de son emblème comme patriote, nous avons pu entrer en relations directes avec cette femme, qui, malgré ses lourdes tâches administratives et les soucis qui pèsent sur elle, s'intéresse à toutes les questions, très-variez pourtant, que lui posent ses invités, et répond toujours avec calme et amabilité à ses interlocutrices. On en vient à parler, entre autres, de la jeunesse féminine d'aujourd'hui: «dans quelle mesure, lui avons-nous demandé, les jeunes Américaines, celles qui, par exemple, ont aujourd'hui de 16 à 20 ans, s'intéressent-elles aux questions sociales et politiques?» Miss Perkins estime que, chez elle, comme dans d'autres pays, l'intérêt sur ce point a diminué dans une certaine mesure. Évidemment, le nombre de femmes qui, à titre professionnel et dans leur intérêt propre, travaillent dans le domaine social ou politique, a augmenté, mais on connaît moins de pionnières, passionnées pour les questions sociales. «Ma génération comprenait davantage de lutteuses», nous a dit Miss Perkins. Nous croyons pouvoir ajouter qu'il s'agit là d'un changement général: s'intéresser aux questions sociales, et améliorer le sort de la classe travailleuse n'est plus aujourd'hui le fait de quelques hommes de caractère tout à fait exceptionnel, mais constitue — heureusement — un fait acquis. Actuellement, l'Etat voit dans des mesures de cet ordre une de ses toutes premières tâches, et l'on peut considérer que c'est là le plus grand succès remporté par les pionnières et les pionnières d'autrefois. Mais n'y a-t-il vraiment pas aucun domaine, dans lequel il vaille encore la peine de lutter comme l'a fait Jane Addams? Nous n'osons le croire.

Avant d'examiner dans un deuxième article, ceux des travaux de la Conférence qui intéressent spécialement les lectrices du *Mouvement*, nous voudrions parler encore ici d'une autre femme, qui, bien que ne figurant pas sur la liste des déléguées et représentants officiels du B. I. T., a joué un grand rôle au cours des dernières Conférences: nous voulons parler de la femme du directeur démissionnaire, Mrs. Butler, à laquelle de nombreux participants à la Conférence adressent aujourd'hui un hommage de vive reconnaissance. Irlandaise, douce d'un tempérament vif et d'une gaieté charmante Mrs. Butler s'est intéressée à un haut degré au B. I. T. et aux Conférences du Travail, et l'a manifesté par sa délicieuse hospitalité. Comme de fois elle et son mari ont-ils réuni chez eux des centaines de personnes dans des garden-parties à l'anglaise (l'on nous dit qu'à leur dernière réception le 11 juin, il y avait plus de 1700 invités), et combien de fois ne nous sommes-nous pas assis à leur table, soit pour des dîners officiels, soit pour des réceptions plus intimes de femmes déléguées; et combien toujours, un regard aimable, une poignée de main, une parole amicale ont-ils mis à l'aise chaque invitée, qu'il fût un mon-

Les noms de couleur... il y en a de bien jolis, pourtant, et nos faiseurs de modes d'aujourd'hui n'auraient qu'à puiser dans les nomenclatures du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècles, qui furent féconds en frivoles. A côté d'une infinie variété de verts (vert naissant, vert herbe, vert de printemps, etc.), de rouges, de jaunes (jaune rougissant, jaune mordoré, doré, safran, jaune ventre de biche), il trouveraient des teintes plus curieuses, plus évocatrices: couleurs de triste amie, de larmes indiscrètes, de la faveur.

Et si l'on fait à nos coquettes quelque siècle correspondance entre les vêtements dont elles se parent et les graves préoccupations qui troublent les esprits (peut-être pour leur enlever jusqu'au remords d'en être si peu troubles elles-mêmes), ah! elles ont le choix encore. N'est-ce pas l'heure, Madame, de revêtir une robe couleur de temps perdu, de jeter sur vos frileuses épaulas un châle couleur de soupirs étoffés?

Peut-être même serait-il temps — et votre imagination ne frémirait-elle pas à cette pensée? — d'adopter, pour vos toilettes, la couleur de l'enfer. A moins que vous ne jugiez plus digne de vous celle de péché mortel?

Avant ainsi extériorisé votre penchant au mal ou à la tristesse, sans doute vous sentiriez-vous, tout soudain, une âme légère et virginaire, un cœur baigné de bleu céleste...

### Une voix d'homme

D'un excellent article du journal ouvrier La Solidarité (Neuchâtel) détachons les passages ci-après.

Question brûlante entre toutes, chère au cœur de nos suffragettes suisses. «Comment! la fem-

deste ouvrier, une déléguée timide, ou un personnage important, en lui donnant l'impression d'être particulièrement accueilli et reçu. Dans son discours prononcé le 14 juin, le directeur du B. I. T. lui-même a rendu hommage à son épouse, les lieux personnels avec tant d'amis de toutes nations lui ayant aidé, a-t-il dit, dans sa tâche, *more than anything else except the constant encouragement and sympathy of my wife, especially in moment of difficult decision...* Cette remarque fut chaleureusement applaudie dans la vaste salle, comme un témoignage magnifique à l'égard de cette femme, qui, se trouvant dans une situation sociale lui permettant de déployer tous ses talents, a su sans se lasser s'acquitter de cette lourde tâche, avec tant de bonne grâce, d'intelligence et d'énergie.

D. S.

(Le deuxième article au prochain numéro).

## Deux réunions féminines internationales à Genève

Le mois de juin et la session régulière à cette époque de la Conférence Internationale du Travail amènent toujours dans notre ville un mouvement féminin international, que mettent à profit les grandes organisations pour convoquer leurs réunions statutairement prévues pour cette date. C'est ainsi que à huit jours de distance, nous avons eu deux importantes sessions dont un bref compte-rendu intéressera certainement nos lectrices.

### Comité de Liaison

Ce Comité, qui groupe et coordonne les efforts communs de 11 Associations féminines internationales, s'est réuni le 7 juin dans les nouveaux locaux somptueusement aménagés de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, face au Mont-Blanc et au mouvement du lac. Plusieurs Anglaises avaient fait le voyage tout exprès, et leur présence jointe à celle des Suisses, Américaines et Tchécoslovaques qui représentent habituellement à Genève des Associations féminines, contribua à donner à cette réunion un caractère vraiment international.

Deux questions essentielles ont occupé les débats d'ordre administratif: la coopération de ces Associations avec le Comité d'Experts de la S. d. N. pour le statut de la femme, et la meilleure méthode pour assurer à celui-ci les renseignements d'ordre pratique, les détails sur les situations de fait, qu'il lui sera plus difficile de se procurer que les textes législatifs sur les situations de droit; puis les conditions d'admission aux Assemblées de la S. d. N. des représentantes des organisations privées, ces conditions d'admission ayant l'an dernier soulevé un mécontentement général bien justifié. La princesse Radziwill, qui assure à la S. d. N. la collaboration avec les organisations privées avait bien voulu assister à cette séance, où fut exposé en détail un memorandum préparé par les membres du Comité de Liaison.

D'autre part, des aperçus furent apportés sur les questions à l'ordre du jour de la Conférence Internationale du Travail et qui intéressent spécialement les femmes: Mme Lucy Schmidt (B. I. T.) fit un excellent exposé, dont la discussion fut malheureusement écourtée faute de temps, de la façon dont se pose la question de l'enseigne-

me veut aussi voter? Se mêlera-t-elle de faire de la politique maintenant? Elle ne comprend rien à la vie publique; qu'elle reste dans son foyer à s'occuper plutôt de son ménage et du soin de ses enfants! ».

Comme ceux raisonnant ainsi comprennent mal le rôle que la femme entend jouer dans la vie publique. N'est-ce pas précisément pour mieux préserver son foyer de la faim, mieux aider son mari, ses frères, donner une meilleure éducation à ses enfants, que la femme veut voter. Rendre au monde belliqueux la paix, voilà le véritable rôle de la femme. Aidons donc nos sœurs à conquérir leurs droits de citoyennes, l'homme n'auroit qu'à y gagner. Quel que soit le milieu social d'où vient la femme, elle se fera toujours la grande championne de la paix, d'œuvres sociales, de bienfaisance, etc. Egoïsme bien masculin que de se croire moralement ou socialement supérieur à elle. N'a-t-elle pas déjà suffisamment prouvé qu'elle est l'égale de l'homme dans tous les domaines... pour obtenir les mêmes droits que celui-ci. Il n'y a plus que quelques pays en Europe — et parmi eux le nôtre — où la femme n'a ni le droit de vote ni celui d'être élue; où les lois sont faites par les hommes et pour les hommes.

La femme travaille, elle, dans l'usine, dans le bureau; elle lutte pour son existence, pour celle des siens. Une mère, une éducatrice, est aussi utile et son travail aussi fécond que celui de l'homme... Devant une telle supériorité humanitaire il appartient donc à la femme de préparer les armes pour la civilisation future, et à l'homme de lui accorder les droits politiques que sa situation dans le monde lui donne...

## Petit Courrier de nos lectrices

**Recluse (Genève) à une moraliste perplexe (Genève)** (N° 525). — C'est très difficile de discuter sur les loteries, tant décriées et... tant admirées. Peut-être est-ce le seul moyen de remplir la caisse des œuvres de bienfaisance (j'en doute); le but est peut-être louable, mais que pensez-vous, par exemple, de cette femme de condition modeste qui, pour acheter pour 50 fr. de billets, n'hésite pas à restreindre le budget alimentaire de toute sa famille? Et de cet ouvrier qui sacrifice ses économies (300 fr.) avec l'espoir de devenir riche? Vous me direz qu'il faut être raisonnable, et je suis d'accord; mais mettons-nous à la place de ceux qui ont de la peine à vivre et qui voudraient sortir de la misère ; ce sont les investigateurs de la loterie qui sont à blamer et non leurs victimes. Bien que revêtue du manteau de la « Bonne Oeuvre », la loterie n'est, à mon avis, qu'un attrape-vingtards. Du reste, quand on veut faire du bien aux pauvres, il faut donner de tout son cœur ; si on donne en carrant l'espoir d'en obtenir un intérêt personnel, ce n'est plus de la charité, mais de l'égoïsme. Continuez donc, chère Madame, à être « vertueuse » et Monsieur votre mari finira par vous en remercier!

**Une deuxième moraliste perplexe à la première** (N° 525). — Madame, je suis d'accord

avec vous... en principe, mais il y a dans l'application de ce principe des choses qui me gênent. Par exemple, si nous trouvons que gagner de l'argent par pure chance, sans l'avoir mérité par son travail, est immoral, ne devons-nous pas alors agir de même vis-à-vis de toutes ces petites loteries, tombolas, etc., etc., que presque chacune des Sociétés dont nous sommes membres organisent autour d'un abat-jour, d'un coussin, d'une pochette, etc.? car au point de vue principe, il est tout aussi immoral d'emporter un coussin sans l'avoir payé ni son prix, simplement parce que vous avez eu de la chance! Et ces petits « trucs » que j'ai vu employer parfois, dans des ventes de charité, comme par exemple de faire deviner le nom d'une poupee, au lieu de la mettre en loterie, seraient, au point de vue du principe, tout aussi blâmables, ne le pensez-vous pas?

**Emancipée à Timide** (N° 523). — J'aurais voulu répondre plus tôt à votre question, mais je n'en ai pas eu le temps, parce que je prépare des examens. Tout de même, je tiens à vous dire que je vous comprends parfaitement. J'ai gardé un souvenir affreux d'une réunion organisée par des vieilles dames, soi-disant pour prendre contact avec nous, des jeunes. D'abord, elles étaient assises toutes ensemble, nous laissant toutes ensemble à l'autre bout du salon; elles buvaient du thé en causant entre elles pen-

dant que nous buvions silencieusement du sirop parce que nous n'osions rien dire, et pour finir, l'une d'entre elles nous a fait un sermon sur nos devoirs et nos droits. Ça a suffi pour me dégoûter à toujours de ces séances de vieilles dames, où l'on ne me reverra... que lorsque je serai une vieille dame moi-même.

**Timide** (N° 523) à **Traité d'Union** (N° 524) et à **Suzy** (N° 525). — Je vous suis bien reconnaissante, Mesdames, d'avoir répondu à ma question, mais je dois vous avouer que je ne vois pas très bien comment suivre vos conseils. Vous m'encouragez à me mêler à celles que vous appelez mes amies et que j'appelle, moi, des vieilles dames, en me disant que j'en retirerai profit et des enseignements utiles : mais si ce qu'elle décrite m'ennuie tellement, que pourrais-je en retirer? Qu'est-ce que je sais du Code pénal, et de la démocratie, et de l'éducation civique des femmes ? et en quoi cela me touche-t-il ? Ce que j'aime, ce sont des questions pratiques, les enfants (oh oui surtout !), et le jardinage et les cours de montagne... et c'est tout cela que j'appelle « amusant » (puisque Mme Trait d'Union me l'a demandé). Mais je comprends bien que cela n'amuserait pas ces vieilles dames davantage que leurs séances ne m'amusent, moi. Et pourtant je voudrais faire plaisir à tante Marguerite qui est gentille pour moi en apprenant à m'y intéresser. Mais comment ?

## Les „Camps féminins“ de Vaumarcus

Comme chaque année, différents camps de vacances auront lieu sur cette colline de Vaumarcus, qui a déjà servi de cadre à tant de manifestations à but social, spirituel ou religieux, dont l'empreinte s'est fortement marquée dans le souvenir des participants.

On nous prie d'indiquer ci-après les camps féminins prévus pour cet été, ce que nous faisons bien volontiers, sachant toute la somme de bonne volonté mise en œuvre pour l'organisation de ces camps, le but élevé qu'ils poursuivent, et l'esprit qui y règne, ainsi que les résultats qu'ils

ment professionnel et de la préparation technique, et M. Weaver (B. I. T.) parla devant un auditoire trop restreint des contrats de travail pour indignées, dont une clause singulière concernant les femmes avait soulevé les protestations des Associations féminines. Enfin, lors d'un charmant et gai dîner par petites tables, offert par le Comité de Liaison aux femmes déléguées à la Conférence du Travail, Mme Thibert fit un magistral tableau du travail considérable accompli par le service du B. I. T. qu'elle dirige, sur le statut économique de la femme, cette enquête complétant celle entreprise par la S. d. N. sur le statut civil et politique.

### Comité pour la Paix et le Désarmement

Une vingtaine de personnes ont participé aux travaux de ce Comité (bien connu de nos lectrices, puisque son siège est à Genève, et que notre journal a fréquemment l'occasion de mentionner son activité) et parmi elles, plusieurs de nos amies étrangères, telle Mme Rosa Mamis, venue tout exprès d'Amsterdam, Mme Dreyfus-Barney, arrivée de Paris, Miss Heneker, débarquée du Canada via Londres...

Bien que beaucoup de besogne ait été abattue en une seule journée sous la présidence énergique de Miss Dingman, il a malheureusement fallu renoncer à la partie de l'ordre du jour qui intéressait surtout les participantes, soit à un échange de vues sur la situation politique internationale actuelle. Les affaires administratives ont pris beaucoup de temps: rapport de la présidente, finances, cooptation par le Bureau d'une nouvelle trésorière, en la personne d'une Genevoise, Mme Thelin, que nous tenons à remercier ici d'avoir accepté cette lourde tâche, plan pour la prochaine Conférence d'études fixée à Washington en janvier 1939, projet de voyages aux Indes de Miss Dingman, proposition de révision des buts et titre du Comité, adoption des deux

résolutions que nous citons plus haut contre les bombardements aériens et en faveur des réfugiés... il y avait là de quoi remplir une journée de plus de 8 heures! De plus, la séance fut coupée par un lunch très fréquenté, où l'on eut le privilège d'entendre Miss Nell Hinder, une jeune Australienne au service de la Municipalité de Shanghai, parler de la situation d'une ville bombardée avec une nette évocation et une chaleur de cœur communicative, qui permirent à ses auditeurs de réaliser mieux encore le travail admirable qu'elle accomplit là-bas pour la protection des travailleurs chinois. E. Go.



## Les Expositions

### Exposition Marcelle van Berchem Athénée, Genève

Mme van Berchem, dans son exposition d'huiles et de dessins, présente des paysages, des fleurs et natures mortes, mais surtout des portraits très étudiés, celui par exemple de Mme R. T., d'autres sur un fond de jardin, sous une colonnade, qui respirent l'été. Certains sont signés de la peinture hollandaise.

Et puis, il y a les demeures familiales: Fronetex, Grange-Gaby, la maison Naville à Vervier — vieilles maisons de campagne de Genève et de la Savoie, vieux parcs suggestifs de calme et de sérénité. Nous avons beaucoup aimé la grande fraîcheur de coloris de l'Azalee avec l'averse, la grâce du Bouquet de fleurs et fougères et Thérèse au jardin.

PENNELL.

### L'exposition de l'Ecole professionnelle et ménagère (Genève)

S'il faut, cette fois, aller la chercher un peu loin, on n'en est que mieux récompensé, lorsqu'on a fait le tour de ces salles claires et fleuries, rue de l'Ecole, pour visiter l'exposition annuelle de travaux d'élèves.

Comme toujours, on y retrouve, dans tous les genres et dans les diverses classes, cette probité dans la technique à laquelle s'allient très souvent l'élegance, l'habileté, et même la virtuosité, sans oublier l'invention et le goût.

Cours pratiques dont les résultats sont des raccommodages, des vêtements d'enfants; cours de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> année où, déjà, s'épanouit dans les robes, manteaux, broderies et applications, une certaine personnalité; enfin, dans les classes de perfectionnement, les élèves avancées, prêtes à l'exercice de leur métier, présentent une grande variété de robes, corsages, costumes: robes de ville, belles robes du soir, et pour cérémonies, dont charmante surprise! — une toilette de mariée. Et puis, il y a la salle avec les riches nappages aux points savants, et les coussins brodés en tapisserie et toute la recherche d'ornementation qui sert aujourd'hui pour le vêtement, la lingerie, le home attrayant. Vraiment, quand on sort de là, on se rend bien compte de la somme d'application, d'adresse et d'imagination que tout cela représente et de la valeur de l'enseignement reçu.

M.-L. P.



A l'Exposition Marcelle van Berchem :  
Quatre sœurs

—

### Un fou erie: « Vive la paix »

*Sous ce titre d'une cruelle ironie, Mme Geneviève Tabouis, rédactrice pour la politique étrangère au grand journal parisien L'Oeuvre (et qui vient d'écrire par parenthèse un ouvrage intitulé Le chantage à la guerre dont la lecture serait salutaire aux chancelleries de plusieurs pays) commente ainsi un incident qui s'est produit lors de la dernière session du Conseil de la S. d. N. à Genève.*

L'ouverture de la dernière séance publique du 10<sup>me</sup> Conseil commença par un incident grotesque: alors que les délégués prenaient place autour de la table du Conseil, un brave Suisse, pair très excité, se pencha du balcon de la salle en criant ces mots: « Vive la paix! Vive la S. d. N.! Vive la Fédération européenne! » Aussitôt on s'écria: « c'est un fou! » Les huissiers s'emparèrent sans ménagements de ce brave Suisse et l'emmenèrent au poste.

A la table du Conseil, les ministres disaient en souriant mélancoliquement: « Il a crié: « Vive la paix! Vivent les Etats-Unis d'Europe! » et on le met en prison... Dans quel temps vivons-nous! ...»

—